

DECRET N° 2013- 176 DU 11 AVRIL 2013

portant promotion au grade de Capitaine ou Lieutenant de Vaisseau, d'officiers des Forces Armées Béninoises au titre des 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} trimestres de l'année 2013.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
CHARGE DE LA DEFENSE NATIONALE,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°90-016 du 18 juin 1990 portant création des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la loi n° 2005-43 du 26 juin 2006 portant statut général des personnels militaires des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2013-008 du 05 février 2013 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2007-494 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale et le décret n°2010-593 du 31 décembre 2010 qui l'a modifié et complété ;
- Vu** le décret n°80-34 du 11 février 1980 portant déblocage total et définitif des avantages financiers correspondant aux agents permanents de l'Etat et des personnels militaires des Forces Armées Béninoises pour compter du 1^{er} janvier 1980 ;

(M)

Vu l'arrêté n° 0677/MDN/DC/SG/DRH/SGSC/SA du 27 février 2013 portant inscription au tableau d'avancement d'officiers des Forces Armées Béninoises au titre de l'année 2013.

D E C R E T E :

ARTICLE 1^{er}: Sont promus au grade de **Capitaine, ou Lieutenant de Vaisseau**, les officiers des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent :

Pour compter du 1^{er} janvier 2013

ARMEE DE TERRE

-Lieutenant TOUDONOU Djidjoho Fidèle

FORCES AERIENNES

-Lieutenant TOBOSSOU T Brice M.

FORCES NAVALES

Néant

GENDARMERIE NATIONALE

Néant

Pour compter du 1^{er} avril 2013

ARMEE DE TERRE

-Lieutenant AKPODE Sèhouédé

-Lieutenant ALLABY Serges Christian *(Signature)*

FORCES AERIENNES

-Lieutenant AKPAKI K. Gildas

FORCES NAVALES

-Enseigne de Vaisseau de 1^{ère} Classe SAÏZONOU Franck

GENDARMERIE NATIONALE

Néant

Pour compter du 1^{er} juillet 2013

ARMEE DE TERRE

-Lieutenant AMEDENOУ Eric

-Lieutenant GANDJETO Comlan Fidèle

-Lieutenant DELEKE B. Coffi Joël

FORCES AERIENNES

-Lieutenant KANLISSOU C. Elias

-Lieutenant BIOBOU Luc A.

FORCES NAVALES

-Enseigne de Vaisseau de 1^{ère} classe TAKIERI Boni

GENDARMERIE NATIONALE

Néant



Pour compter du 1^{er} octobre 2013

ARMEE DE TERRE

- Lieutenant HOUESSOUVO Jean
- Lieutenant KAKPO Coffi Antoine
- Lieutenant BIAOU Léonard
- Lieutenant KASSA Cocou Louis
- Lieutenant HOUNWANOU S. Samson Hervé

FORCES AERIENNES

- Lieutenant MONDA O. Thierry
- Lieutenant CHABI Y. David
- Lieutenant AHOUNOU F. Claude

FORCES NAVALES

- Enseigne de Vaisseau de 1^{ère} classe GBAGUIDI Wenceslas

GENDARMERIE NATIONALE

Néant

ARTICLE 2 : Les promotions ci-dessus accordées donnent droit à l'augmentation de traitement dans les conditions définies par le décret n°80-34 du 11 février 1980 susvisé.

ARTICLE 3 : Le décrochage d'un officier du tableau d'avancement entraîne automatiquement l'annulation de sa promotion au grade supérieur.

RTICLE 4: Le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Chargé de la Défense Nationale et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 11 avril 2013

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,
Chargé de la Défense Nationale,

Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances

Jonas GBIAN

Ampliations : - PR 6 - AN 4 - CS 2- CC 2- CES 2- HAAC 2 - PM/CCAGEPPPDDS 4 MEF 2 - EMG 2 -
EMAT 2 - EMFN 2- EMFA 2 - DGGN 2 - AUTRES MINISTERES 24- SGG 4- DGBM-DCF-DGTCP-DGID-
DGDDI 5 - BN-DAN-DLC 3- GCONB-DGCST-INSAE 3 - BCP-CSM-IGA 3 - UAC-ENAM - FADESP 3 -
UNIPAR- FDSP 2- DSIA 2-DOPA 2- INTERESSES 3 - JORB 1 -Archives 1- Chrono 1.